

Assemblée Générale de l'Association des Universités Populaires Suisses

16 novembre 2007, Genève

Discours de Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération

La formation des publics faiblement qualifiés

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Monsieur le Vice-Président du Conseil administratif,

**Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales
et municipales,**

Monsieur le Président de l'Université populaire cantonale genevoise,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi de m'adresser à vous à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association des Universités populaires Suisse et de vous témoigner ainsi ma profonde reconnaissance pour le travail que vous toutes et tous, enseignants, formateurs et professionnels de l'éducation, accomplissez chaque jour avec engagement pour rendre la connaissance accessible à toutes et à tous dans notre pays.

Tous les domaines de la connaissance, quels que soient les modalités d'apprentissage et les objectifs des apprenants, participent d'une manière ou d'une autre à la formation de l'esprit, à l'ouverture sur de nouveaux horizons, à l'épanouissement et à la dignité de l'être humain.

Mesdames et Messieurs, l'éducation est un droit fondamental de chaque être humain inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1946 et sa réalisation est l'une des clés essentielles permettant à l'individu de jouir de tous ses autres droits.

Mais l'éducation et la formation, bien sûr, ne bénéficient pas aux seuls individus. Des citoyens ouverts, curieux, désireux d'apprendre, capables de comprendre un monde en constante évolution et de participer à sa construction, constituent le fondement même de notre démocratie et la condition *sine qua non* de sa vitalité et de son fonctionnement.

Il en va de même pour notre économie. L'avènement progressif d'une économie fondée sur la connaissance et sur la capacité d'innovation, les changements technologiques et l'évolution rapide des compétences requises dans l'exercice d'un métier demandent une mise à jour constante des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être individuels. La formation continue se doit d'accompagner ces évolutions.

Mais la formation continue a bien d'autres missions. L'insertion dans le monde du travail est une composante essentielle de la citoyenneté mais elle ne l'épuise pas. Participer activement à la vie sociale et politique requière également et plus que jamais, un renouvellement des connaissances de chacun. Il convient de ne pas l'oublier à l'heure où le développement fulgurant des nouvelles technologies de l'information tend à nous faire confondre accès à l'information et capacité à analyser cette dernière de façon critique, à se positionner, à s'engager en actes et à participer aux prises de décisions qui nous concernent.

L'importance cruciale de l'éducation et de la formation tout au long de la vie pour accompagner et stimuler les changements de société considérables que nous vivons est bien comprise par les pays d'Europe, qui en ont fait le cadre et la référence incontournable de leurs politiques éducatives.

En Suisse la loi sur la formation professionnelle adoptée en 2004 ainsi que l'inscription dans notre constitution d'un article sur la formation continue en 2006 témoignent de la vision d'une connaissance accessible à toutes et à tous, tout au long de la vie.

En témoigne également la création, très importante, d'un forum suisse pour la formation continue regroupant les principaux acteurs publics et privés ainsi que les partenaires sociaux. Le processus actuellement en cours de définition d'un cadre légal est une opportunité sans précédent pour donner à la formation continue une place nouvelle dans notre paysage éducatif et lui permettre de relever les nombreux défis qui l'attendent.

Parmi ces défis, il y a celui, crucial pour la cohésion sociale de notre pays, de l'éducation et de la formation des personnes faiblement qualifiées.

Les personnes bien formées entrent en quelque sorte dans un cercle vertueux puisqu'elles continuent à se former tout au long de leur vie, bien d'avantage que celles qui ont un bas niveau de formation. De même, selon des chiffres rapportés par la fédération suisse pour la formation continue, les personnes dans des positions élevées se forment d'avantage que celles qui se trouvent à des niveaux hiérarchiques plus bas.

Les personnes les moins qualifiées, n'ayant pas ou peu de diplômes, sont particulièrement difficiles à atteindre, et parmi elles les femmes qui se forment moins que les hommes et qui sont moins soutenues par leurs entreprises pour se former. Les raisons relèvent à la fois des deux pôles que sont l'offre et la demande de formation.

Les publics faiblement qualifiés sont peu demandeurs pour diverses raisons telles que le manque de confiance en soi, la peur de revivre des situations d'apprentissage douloureuses souvent marquées par l'échec scolaire, l'inadéquation de l'offre par rapport aux contraintes de leur vie quotidienne, la non-reconnaissance des compétences qu'ils ont développées par la pratique d'un métier, ou encore des approches pédagogiques qui ne tiennent pas toujours compte des caractéristiques spécifiques des personnes peu qualifiées.

Dans un pays tel que le notre, de nombreuses personnes sont illettrées et ne maîtrisent donc pas les outils de base pour accéder à de nouvelles

connaissances par le biais de la formation. Le savoir est très inéquitablement réparti chez nous.

Des pratiques intéressantes et prometteuses existent aussi bien dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue que dans le domaine de l'éducation non formelle. Cette dernière est souvent cruciale pour réintégrer des personnes faiblement qualifiées dans une dynamique d'apprentissage. Je vous remercie de vous y être engagés et vous encourage à poursuivre ces expériences, à les partager et les faire connaître afin d'inciter et faciliter le développement d'une offre appropriée pour les personnes faiblement qualifiées.

Mesdames et Messieurs, la répartition inéquitable du savoir ne s'observe pas seulement à l'intérieur d'un pays comme la Suisse, elle existe également de manière poignante au niveau international, entre les pays riches et les pays pauvres.

Dans certains pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du sud, l'éducation et la formation tout au long de la vie constituent une utopie. En dépit des progrès récents démontrés par les statistiques mondiales, des pays telles que le Burkina Faso, le Mali, le Pakistan ou le Bangladesh, ne parviennent à assurer une scolarisation de qualité qu'à une très petite minorité de leurs enfants. L'école primaire, lorsqu'elle est accessible, est de si mauvaise qualité que la majorité des élèves en sort sans même maîtriser les outils de base que sont la lecture, l'écriture et le calcul.

Dans certaines zones rurales, le taux d'illettrisme, qui touche davantage les femmes, avoisine les 80%. Par ailleurs, en tant qu'institution sociale exogène apportée par la colonisation, l'école se trouve souvent en déphasage avec les caractéristiques et les besoins sociaux, culturels, politiques et économiques de ces pays. La formation professionnelle est, quant à elle, quasiment inexistante.

Le nonaccès à l'éducation constitue un tel frein au progrès des pays pauvres, que la Suisse a fait de ce domaine une des priorités de sa politique d'aide au développement. La Direction du développement et de la coopération met l'accent sur l'éducation de base et le développement de compétences professionnelles des personnes défavorisées. Contrairement à d'autres pays qui ont tendance à ne soutenir que la scolarisation des enfants, la Suisse a tenu à accorder à l'éducation des jeunes et des adultes une place de choix.

Le soutien de la Suisse à l'éducation des adultes s'appuie sur une longue expérience qui a débuté dès les années 70, notamment en Afrique. A cette époque, des paysans producteurs de coton, constamment floués par les intermédiaires qui se chargeaient de la vente de leur production, avaient demandé à être alphabétisés, d'abord dans leur langue maternelle puis en français.

Ceci illustre bien le lien intrinsèque qui existe entre le savoir et le pouvoir ; entre l'accès à l'éducation comme outil de citoyenneté et comme moyen de lutte contre la marginalisation sociale.

Depuis cette époque et au vu du puissant moteur que représente l'accès à l'écrit et au savoir pour le développement des personnes et de leur communauté, la Suisse n'a cessé de s'engager dans ce secteur pour favoriser une citoyenneté active et, plus récemment, une gouvernance décentralisée de ces pays.

Bien sûr, les concepts et les approches ont évolué, ainsi que les acteurs. Nous travaillons actuellement non seulement avec les paysans mais également avec les gouvernements et les ministères de l'éducation afin de transformer durablement les systèmes éducatifs et d'améliorer ainsi l'accès et la qualité de l'éducation des jeunes et des adultes, et particulièrement des femmes et des populations pas ou peu qualifiées.

Nous prônons notamment :

- **L'adaptation de l'éducation et de la formation à la demande et aux caractéristiques socio-culturelles des apprenants ainsi qu'aux besoins réels de l'économie, notamment de l'économie dite « informelle » qui fait vivre la majorité de la population.**
- **Des mesures spécifiques et incitatives pour les personnes défavorisées, en particulier les femmes et les jeunes filles.**
- **Des innovations dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue telles que la modularisation, la reconnaissance des acquis, le soutien aux prestataires de services et le développement d'un marché de la formation.**
- **La perméabilité entre les « sous-systèmes » formels et non formels pour que, par exemple, une jeune fille qui n'a pas eu accès à l'école primaire mais a suivi un cours d'alphabétisation puisse poursuivre son instruction dans le secondaire ou la formation professionnelle.**

Certaines de ces approches, j'en suis sûre, vous sont familières puisque, en dépit de la différence de contexte et de l'échelle des problèmes, elles se sont également suivies en Suisse.

Par ailleurs, en complémentarité à son travail de coopération bilatéral, la Suisse tente également d'influencer les cadres normatifs et les réseaux internationaux. Notre pays s'inscrit pleinement dans la poursuite des objectifs internationaux de l'Education pour Tous fixés à Dakar en 2000 et, dans ce cadre, défend tout particulièrement une meilleure prise en compte des besoins éducatifs des jeunes et des adultes.

Nous soutenons, par exemple, l'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au de la vie qui œuvre dans ce sens. La Suisse apporte également depuis cette année un appui au Conseil International pour l'Education des Adultes auquel vous êtes également liés puisque vous êtes en dialogue régulier avec sa branche européenne : l'Association Européenne pour l'Education des Adultes.

Ce soutien témoigne de notre souci de donner une voix aux organisations de la société civile et aux praticiens, dans l'élaboration des politiques éducatives et des cadres de référence au niveau international.

Mesdames et Messieurs, la conscience que l'accès à la connaissance est un véritable trésor est universelle. Toutes les sociétés ont inventé leurs propres formes et modalités de transmission du savoir et il existe en Suisse comme ailleurs une réelle conviction que le fait d'y accéder est synonyme de progrès individuel et collectif.

Les Haussa du Niger ont une expression qui signifie «Le savoir c'est la lanterne pour la vie, la lumière qui illumine durant toute la vie ».

En revanche, l'accès démocratique au savoir n'est pas universel. Il varie en fonction des époques, des lieux et des sociétés. Il est, par conséquent, à réinventer sans cesse. Je sais toute l'importance que revêt aux yeux de la Fédération suisse pour la formation continue à laquelle vous appartenez, l'égalité des chances et la facilitation de l'accès de toutes et tous à la formation continue.

Les Universités Populaires de Suisse ont, elles aussi, fondé leur raison d'être sur la démocratisation du savoir. Le visage de notre société a, depuis cette époque, beaucoup changé. La multiculturalité et les phénomènes migratoires, pour ne citer que deux exemples, ont considérablement transformé nos réalités. Mais le défi de démocratiser l'accès à la connaissance, en particulier de rendre celle-ci accessible aux publics faiblement qualifiés, reste entier. Cette responsabilité nous incombe à toutes et à tous. Merci aux Université Populaires de poursuivre et d'approfondir leur travail dans ce sens.

Je vous remercie